

HAUT PATRONAGE



PATRONAGE



18 FÉVRIER 2025

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

COLLOQUE/FORUM

APRÈS LES JOP PARIS 2024 ET À L'OCCASION DES 20 ANS DE LA LOI SUR LE HANDICAP, QUELLE PLACE POUR LE PARASPORT EN TANT QUE FACTEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI EN FRANCE ET DANS L'ESPACE FRANCOPHONE ?

**AVEC
MARIE-AMÉLIE LE FUR
GRAND TÉMOIN**



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont permis de vivre des moments exceptionnels et historiques de mobilisation pour donner corps aux valeurs olympiques. A cette occasion, les nations du monde entier se sont retrouvées dans ces valeurs fondamentales d'amitié, de respect et d'excellence. Chacun a pu apporter sa richesse et la mettre en osmose avec les diversités humaines, linguistiques et culturelles qui composent les pays participants.

Quelques mois après la fin de ces jeux, l'Association Française pour l'OIT (AFOIT), Sport et Sponsoring Média Group (SSMG) et le CESE, souhaitent fertiliser l'héritage que cet événement planétaire a laissé pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Le 18 février correspond, par ailleurs, au 20ème anniversaire de la loi de 2005 sur le handicap. C'est donc l'occasion de faire également le point sur cette loi pour savoir ce qu'elle a apporté, quelles sont ses forces pour renforcer l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et leur permettre de mener une vie en milieux ordinaires.

A travers cet événement, nous souhaitons également élargir notre horizon et savoir comment les personnes en situation de handicap sont intégrées sur le marché du travail dans l'espace francophone, voir comment le parasport peut être mobilisé en tant que facteur d'intégration professionnelle, comment la convention 159 de l'OIT sur le handicap se concrétise dans ces pays et quelles coopérations mettre en place pour permettre une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui encore, le handicap reste malheureusement partout dans le monde, un facteur d'exclusion politique, économique, sociale, culturelle, sportive, etc. Pourtant, les personnes en situation de handicap constituent une part importante de l'humanité (environ 15% de la population mondiale). Au-delà de la nécessaire reconnaissance, que les parasportifs méritent au même titre que les sportifs, se pose la question de l'égalité d'accès aux droits.

Notre colloque/forum «Quelques mois après les JO 2024 et les 20 ans de la loi sur le handicap, quelle place pour le parasport en tant que facteur d'accès à l'emploi dans l'espace francophone ? » sera donc l'occasion

de mobiliser autour de l'héritage d'un événement planétaire organisé en France et du 20ème anniversaire de la loi sur le handicap, pour contribuer à la promotion et au soutien de la lutte contre les a priori, qui empêchent l'intégration pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Le parasport peut jouer un rôle dans cette intégration et constituer un atout que le monde du travail devrait mobiliser à différents stades de l'insertion professionnelle.

La journée du 18 février au CESE permettra aux différents acteurs de débattre, de partager leurs expériences et de voir comment le monde du travail peut mobiliser le parasport en tant que porteur de soft skills (savoir-être). Cette exploration aura comme fil conducteur la loi de 2005 pour ouvrir les possibilités de donner une réelle impulsion à la pratique parasportive, y compris en milieu professionnel, et voir comment l'inclusion par le parasport peut aussi constituer un atout pour le renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

L'inclusion des personnes en situation de handicap : marqueur d'une forte avancée sociale.

Par ce colloque, nous souhaitons contribuer à sensibiliser l'ensemble de la société aux défis que constitue l'intégration des personnes en situation de handicap. Ils mettent en exergue notre capacité à penser des dispositifs et des lois qui ne laissent aucun citoyen sur le bord de la route.

La connaissance des parcours de vie des personnes en situation de handicap, des obstacles qu'ils dépassent malgré les multiples difficultés auxquelles ils font face, sont également des expériences qui doivent être connues, comprises et valorisées par le monde du travail. Ce capital expérientiel doit être pris en compte pour encourager les employeurs à enrichir leurs critères d'embauche, adopter des politiques RH sans exclusion et penser des environnements de travail accessibles à tous.

Ce colloque/forum ouvrira un espace de valorisation et de mise en lumière des actions d'intégration par le parasport déployées dans différents secteurs et montrera comment le

recrutement de personnes en situation de handicap est un atout pour les organisations. En effet, que ce soit dans les administrations, les entreprises ou en dehors du monde du travail, notamment dans les fédérations parasportives, les associations, les organisations syndicales (de salariés ou d'employeurs), des initiatives de soutien, d'accompagnement et de valorisation de parasportifs sont menées.

Malgré les difficultés, certains acteurs agissent donc sur le terrain pour recruter des personnes en situation de handicap ou leur permettre de pratiquer une activité sportive. Ces actions doivent être mises en lumière et reconnues. Elles peuvent servir d'exemples à d'autres acteurs pour qu'ils puissent s'en inspirer, se les approprier et renforcer ainsi la part de personnes en situation de handicap insérées dans le monde du travail. La multiplication des expériences d'intégration de ces personnes crée des dynamiques favorables à une diffusion plus large du parasport et à sa démocratisation partout dans l'ensemble de la société.

Il faut également mettre en avant les parcours de vie des parasportifs et comprendre comment certains arrivent à dépasser les difficultés d'un environnement souvent défavorable, avec force et persévérance, pour pratiquer une activité parasportive ou à s'insérer dans le monde du travail.

Il faut aussi chercher à comprendre la particularité des pratiques parasportives, leurs facteurs de réussite et les capacités qu'elles mobilisent qu'elles soient sociales (intelligence et coopération collectives), individuelles (dépassement de soi), techniques ou matérielles (outillage).





- **Parasport et développement des compétences :**

La pratique du parasport peut aider à développer des compétences telles que la discipline, la persévérance, le travail d'équipe et la gestion du stress. Ces compétences sont précieuses sur le plan professionnel et peuvent favoriser une meilleure employabilité.

- **Parasport et renforcement de la confiance en soi :**

Le parasport offre aux personnes en situation de handicap la possibilité de repousser leurs limites, de surmonter des défis et de réaliser des performances remarquables. Cela peut renforcer leur confiance en eux-mêmes, ce qui est un atout pour réussir dans le monde du travail.

- **Parasport et valorisation des capacités :**

Le parasport met l'accent sur les capacités des individus plutôt que sur leurs limitations. En pratiquant un sport, les personnes en situation de handicap peuvent démontrer leurs compétences physiques et mentales, ce qui peut contribuer à changer les perceptions et à combattre les préjugés liés à l'emploi.



- **Réseaux et opportunités :**

La participation à des événements sportifs, parasportifs permet aux individus de rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts, y compris des professionnels et des employeurs potentiels. Ces réseaux peuvent favoriser l'accès à des opportunités d'emploi, de stages ou de formations.

- **Moyens de compensation :**

La pratique d'un parasport fait apparaître pour certaines typologies de handicap la nécessité de compenser celui-ci à partir de moyens matériels (prothèse, fauteuil de sport, etc.) mais aussi humains (guide, accompagnateur, etc.). Ces adaptations sont aussi essentielles dans un emploi pour permettre à la personne en situation de handicap d'être compétent dans sa fonction.



LE 18 FÉVRIER 2025

1. UN COLLOQUE

Pour permettre aux sportifs, acteurs publics, associations, fédérations sportives, entreprises, organisations syndicales...

- de réfléchir aux perspectives de développement du parasport et de l'insertion professionnelle des parasportifs
- d'échanger sur les préconisations du CESE sur le parasport et les pistes de leur concrétisation sur le terrain
- de connaître les principaux atouts des parasportifs sur le marché du travail
- d'échanger sur l'engagement des acteurs publics et privés dans les domaines du parasport et de l'emploi des personnes en situation de handicap
- de discuter des enjeux de l'accessibilité des infrastructures sportives
- de faire le point sur les apports, les manques et les améliorations à apporter à la loi de 2005 pour assurer une réelle inclusion sociale des personnes en situation de handicap

2. UN FORUM POUR L'EMPLOI

Dans la grande salle du CESE : stands et interventions d'entreprises, associations, organisations engagées dans l'insertion des personnes en situation de handicap et le parasport. De nombreuses entreprises seront présentes au CESE pour parler de l'emploi des personnes en situation de handicap, informer sur les métiers qu'ils proposent, échanger et conseiller d'éventuels candidats, créer des liens. Les opportunités de formation seront également présentées avec : des animations, vidéos sur grands écrans, des témoignages, des rencontres et des échanges sur l'intégration des personnes en situation de handicap, etc.

3. DES EXPOSANTS

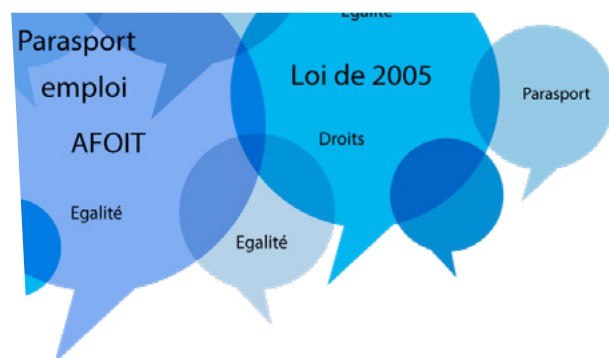
Le colloque/forum donnera l'opportunité aux acteurs (entreprises, fédérations, institutions, associations...) de mettre en valeur et de partager leurs expériences et actions en faveur des parasportifs et des personnes en situation de handicap. Ce travail de valorisation peut créer une dynamique et élargir à d'autres acteurs la volonté d'agir en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap.

4. DES EXPÉRIMENTATIONS

Pour proposer aux personnes qui le souhaitent de se mettre à la place d'un parasportif et d'expérimenter sa situation de vie (utiliser un fauteuil roulant, fermer les yeux et se faire guider par un chien guide d'aveugle, marcher avec une prothèse, etc.)

5. DES INNOVATIONS

Présentation d'équipements spécifiques au parasport et des innovations techniques mobilisées pour répondre aux besoins de personnes en situation de handicap pour pratiquer une activité sportive





SPONSORING.FR



**18
FÉV
2025**

COLLOQUE/FORUM

QUELQUES MOIS APRÈS LES JOP 2024 ET LES 20 ANS DE LA LOI SUR LE HANDICAP, QUELLE PLACE POUR LE PARASPORT EN TANT QUE FACTEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS L'ESPACE FRANCOPHONE ?

MATINÉE

- | | |
|--------------------|--|
| 8h-9h30 | Accueil et Enregistrement |
| 9h30-10h10 | Ouverture du forum dans l'Hémicycle du CESE : Thierry Beaudet, Président du CESE, Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et Charlotte Parmen-tier-Lecocq, Ministre déléguée chargée de l'autonomie et du handicap |
| 10h10-10h30 | Intervention de Marie-Amélie Le FUR, Grand témoin du colloque |
| 10h30-11h | Interventions de Fabienne Bourdais, Directrice des sports et Déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport, et de Daniel Zielinski, Délégué ministériel à la francophonie sportive |
| 11h-11h10 | Intervention de Jean Lou Blachier, Président du GPF |
| 11h10-11h30 | Avis du CESE «Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous» par Dominique Carlac'h et Marie-Amélie Le Fur |
| 11h30-11h45 | Les 20 ans de la loi de 2005 sur le handicap, quelles actions préconise le CESE, Marie-Amélie LE FUR et Jérémy BOROY |
| 11h45-12h15 | Bilan et perspectives de la loi de 2005 : Patrick Gohet, ancien Président de la Firhat et Délégué interministériel aux personnes handicapées de 2002 à 2009 |
| 12h15-13h15 | Pause rafraîchissante et animation dans l'espace forum du CESE |

PROGRAMME



SPONSORING.FR



**18
FÉV
2025**

COLLOQUE/FORUM

APRÈS-MIDI (TABLES RONDES)

- 13h15-15h** Table ronde 1 : « Monde du travail, place du parasport et intégration des personnes en situation de handicap » avec les représentants des organisations syndicales et patronales.
Modération M. Cyril Cosme Dir. BIT de Paris
- Pascal Lagrue : secrétaire confédéral Force Ouvrière
 - Christophe Roth : secrétaire national CFE-CGC
 - David Derré, Directeur Emploi Formation à l'UIMM
 -
- 15h-16h15** Table ronde 2 : « Parasport et espace francophone : quelle place pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap ».
Modération par M. Daniel Zielinski
- Anne d'Ieteren, Présidente de la Confédération Internationale Francophone Sport Adapté Culture
 - Ali Kanaté, Président de la Confédération Internationale des Unions Sportives Francophones
 - Christine Guys, Secrétaire général de la Confédération Internationale des Unions Sportives Francophones / présentation des recommandations des acteurs du parasport réunis lors du Festival du Sport Francophone Abidjan le 13 décembre 2024
 - Marc Truffaut, Président de la Fédération française de Sport Adapté
 - Philippe Lamblin, Dirigeant sportif et d'entreprise
- 16h15-17h30** Table ronde 3 : « parole aux exposants et partage d'expériences sur des actions concrètes d'intégration de personnes en situation de handicap. Modération par Bruno Lalande, Président de Women Sports
- 17h30-17h45** Conclusion générale et clôture du colloque : Gwenaël Prou-teau, Président de l'AFOIT
- 17h45-18h30** Verre de l'amitié et animation dans l'espace forum du CESE

PROGRAMME



JE RÉSERVE MON ESPACE POUR LE 18 FÉVRIER 2025

- Vous êtes une entreprise, une administration, une association, une organisation syndicale, une fédération sportive
- Vous agissez pour l'intégration des parasportifs et des personnes en situation de handicap
- Vous souhaitez donner de la visibilité à vos actions, les valoriser, les partager
- Vous êtes un professionnel du parasport et souhaitez faire connaître votre métier
- Vous êtes un équipementier sportif et désirez valoriser vos innovations dans le domaine du parasport

Réservez dès à présent votre espace au coeur de Paris

Par mail à :

contact@afoit.org

blalande.sponsoring@gmail.com

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

18 FÉV
2025

JE M'INSCRIS

<https://www.helloasso.com/associations/afoit-association-francaise-de-loit-evenements/quelle-place-pour-le-parasport-en-tant-que-facteur-d-acces-a-l-emploi>



CESE : 9 place d'Iéna Paris 16
Métro L9 Iéna ou L6 Trocadéro

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR :



SPORT & SPONSORING
MEDIA GROUP

